

# Sensibiliser et soutenir les transmissions

Travailler avec les élu.es et collectivités :

- Informer et former aux enjeux de la transmission
- Porter des actions au sein des Projets Alimentaires Territoriaux
- Organiser des évènements publics en collaboration avec d'autres acteurs du territoire

Être présent.es dans les territoires :

- Des présentations et accueils destinés aux cédant.es
- Des cafés transmission
- Organiser des visites de fermes pour favoriser la mise en relation cédant.es/repreneur.euses
- Construire des partenariats avec d'autres organisations pour diversifier les connaissances (MSA, SAFER, CUMA, ...)

Réaliser des prises de contact directes avec des paysan.nes proches de la retraite (rendues difficile par l'accès aux données)

# Accompagner la transmission

Accueillir :

- Organisation de permanences temporaires
- Développer un réseau de paysans “référents transmission”
- Définir les besoins des cédants lors d'échanges collectifs ou individuels
- Mobiliser des outils innovants comme le théâtre forum
- Mettre en place l'accompagnement individuel approprié à chaque situation

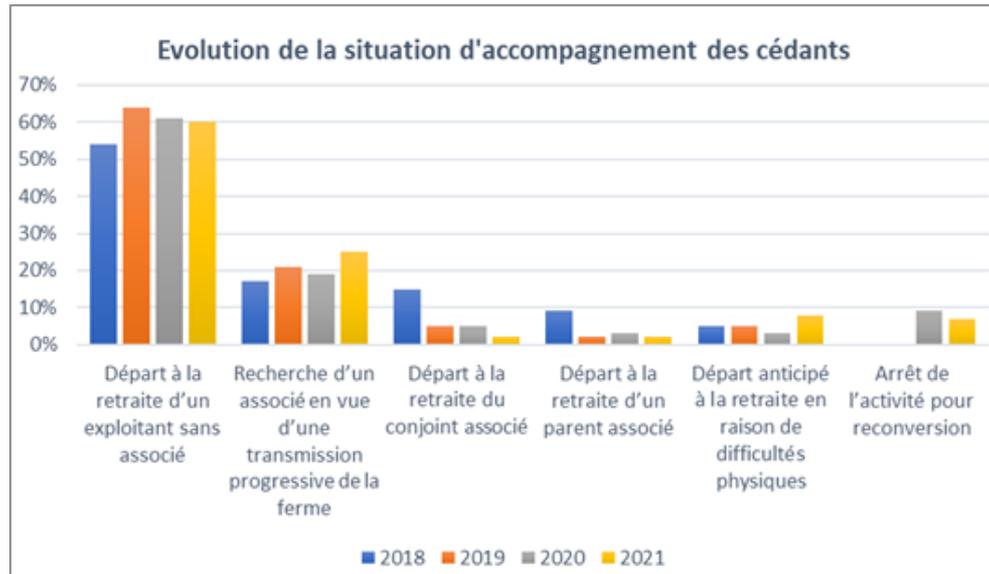
Âge des cédants  
accompagnés en 2021



Dans le réseau ADEAR-TV, **pour 6 contacts** avec des paysan.nes souhaitant entrer dans une démarche de transmission, **notre capacité humaine et financière nous permet d'en accompagner un seul.**

# Un accompagnement humain des cédant.es et repreneur.euses

- Organiser des visites de fermes pour faire découvrir l'outil de travail à reprendre
- Accompagner à la rédaction et diffusion d'annonces avec le.a cédant.e
- Accompagner le lien avec de potentiels repreneurs



# Articuler les dispositifs pour favoriser des installations progressives

- Un parcours progressif pour soutenir une installation plus viable, avec moins d'emprunt, un ancrage local fort et des circuits de distribution et de production développés
- C'est favoriser une forme d'autonomie décisionnelle qui permette au paysan en cours d'installation de s'appuyer sur des expériences et des données locales pour des demandes financement plus pertinents
- D'où l'importance de soutenir une articulation DNA/DJA en conservant l'ouverture aux moins de 40 ans de la DNA pour garantir cette progressivité